

Trait 2 Caps

Le **JOURNAL D'INFORMATION** de la Communauté de Communes de **LA TERRE DES 2 CAPS**

Faire de notre territoire un lieu à vivre, à partager et à aménager...



TOURISME

LA TERRE DES 2 CAPS, UNE DESTINATION ATTRACTIVE

p 11

n°17

Décembre 2024





ACTU' ÉCO | 3

Regard sur... Bionaméris | Les Box de Bacchus | Favoriser l'accueil des entreprises



LA TERRE DES 2 CAPS AGIT DURABLEMENT | 5

Sensibilisation | Colonnes d'apport volontaire, un maillage optimisé | Biodéchets : le tri à la source | Énergie verte | Mobilité | État d'avancement du PLUi



TOURISME | 11

Une destination attractive | En route vers la Destination d'Excellence | Le contrat de destination tourisme du Grand Boulonnais | Forteresse de Mimoyecques | Partenariat avec l'Éducation Nationale



COUP DE CŒUR | 16

Les florales de Margot à Leulinghen-Bernes
L'art de la bougie et des fleurs



AU CŒUR DES SERVICES | 17

De nouvelles actions à la Terre des P'tits Caps | Devenir assistant maternel | La matinée parentalité | L'interm@de a ouvert ses portes | France Services : zoom sur les retraites



CULTURE ET SPORT | 22

Biblio2caps : appel à bénévoles | Résidence-mission | Semaine de la Marionnette | Capoolco : gestion technique du bâtiment

LE MOT... DU PRÉSIDENT



Chers habitants de La terre des 2 caps,

L'année 2024 touchant à sa fin, je partage avec vous dans ce journal des habitants, les projets élaborés par nos services : des projets pour favoriser l'installation des entreprises, pour sensibiliser au développement durable et pour améliorer l'accueil et la qualité de vie sur le territoire.

Je tiens également à réaffirmer notre engagement en faveur d'un avenir durable pour La terre des 2 caps. Le respect de l'environnement est plus que jamais au cœur de nos actions pour construire, avec vous, un territoire résilient ; c'est un engagement que nous portons collectivement.

En ce sens, La terre des 2 caps est un territoire à vivre, un lieu où l'accueil, la convivialité et la préservation des paysages sont primordiaux. C'est aussi un territoire à partager, où résidents, agriculteurs, entrepreneurs, associations et visiteurs cohabitent et s'épanouissent ensemble. Enfin, c'est un territoire à aménager intelligemment pour répondre aux défis de demain tout en préservant les trésors naturels et patrimoniaux qui en font sa richesse.

Enfin, j'en profite pour souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année !

Francis BOUCLET

Président
de la communauté de communes
de La terre des 2 caps



Ateliers Relais

Regard sur... BioNaMeris

BioNaMeris® est une entreprise biotechnologique innovante spécialisée dans l'alimentation larvaire pour l'aquaculture. La start-up a rejoint les Ateliers Relais de La terre des 2 caps en mars 2022 avant d'être labellisée *DeepTech* par BPI France en décembre.

Fruit d'une collaboration entre le CNRS et l'Université de Lille, avec une phase de maturation menée par la SATT Nord, BioNaMeris® valorise une méthode innovante de production durable de proies vivantes de type copépodes, de petits crustacés marins. Cette technologie brevetée permet de réintroduire ces proies dans la chaîne alimentaire, un élément clé pour la survie des larves et la durabilité des élevages.

Produire des copépodes en volume et en qualité suffisants est un défi majeur, coûteux et complexe. Bien que leur rôle essentiel dans le développement des larves de poissons soit reconnu depuis les années 1960, seule la société norvégienne *C-Feed* est parvenue à les produire à une échelle mondiale, mais avec des limites en matière de coût et de volume. En alliant sa technologie brevetée et son savoir-faire en nanotechnologie, BioNaMeris® propose désormais une solution économiquement accessible aux éclosiers et aquariums.

L'équipe de BioNaMeris® est désormais composée de 6 membres :

- Guillaume Pigeon, fondateur et dirigeant,
- Emilien Depose, ingénieur en aquaculture,
- Rabah Boukherroub, directeur de recherche CNRS et responsable de l'équipe « NanoBioInterfaces » à l'Institut d'électronique, de microélectronique et de nanotechnologie
- Olivier Poline, président du directoire de la Plateforme d'Innovation Nouvelles vagues, ainsi que de deux autres salariés.

L'entreprise a conclu en mars 2023 une convention de six ans avec Nausicaá pour l'expérimentation et la production de poissons d'intérêt pour l'aquaculture et l'aquariologie. Elle ambitionne maintenant de changer d'échelle pour répondre à une demande croissante du marché.

BioNaMeris® | www.bionameris.com
contact@bionameris.com



Parc d'Activités des 2 caps

Les Box de Bacchus : Cave à vin, stockage et expertise

Grégory Bodart et son neveu, Meidhi Belkessa, ont ouvert les portes des Box de Bacchus le 5 septembre 2024 au cœur du Parc d'Activités des 2 caps.

Ces experts en vin ont recréé une cave d'environ 400m² au sol, située à l'arrière de leur boutique-restaurant. Les bouteilles, qu'elles appartiennent à des professionnels ou à des particuliers, sont stockées dans des conditions optimales : température constante de 12°C, taux d'humidité de 80%, absence de lumière directe et dalle anti-vibration. Chaque détail a été pensé pour assurer la parfaite conservation du vin.

Dans la boutique, les bouteilles sont méticuleusement sélectionnées. Chaque année, Grégory et Meidhi découvrent de nouveaux domaines, en quête de bons crus :

« on connaît les producteurs, on déniche des pépites ».

Pour répondre à la demande locale, les associés ont aussi ouvert un espace de restauration dans une ambiance bar à vin. Ils proposent une cuisine de terroir à base de produits locaux et de saison, sublimée par des cuissons à la bière, au vin ou aux spiritueux.

La cave est ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h et le dimanche de 9h à 12h. Le restaurant vous accueille le midi du lundi au vendredi mais aussi le soir du jeudi au samedi. Réservation conseillée !

**Les Box de Bacchus, 185 rue du Néolithique
à Marquise - 09 79 07 87 25
www.lesboxdebacchus.com**



Vous êtes entrepreneurs ? Vous souhaitez lancer ou développer votre entreprise et vous cherchez un local adapté à vos besoins ? Envie de développer votre réseau professionnel ?

La terre des 2 caps accueille les entreprises, qu'elles soient en phase de création ou en plein développement.

Ateliers Relais : 3 bureaux disponibles

Dans le cadre du lancement ou du développement de votre entreprise, la communauté de communes de La terre des 2 caps vous propose des bureaux de 12 m² à 25 m² et des ateliers de 148m² à 166m² au sein des Ateliers Relais. Vous bénéficierez de locaux spacieux, modernes et sécurisés à des prix très compétitifs. L'ensemble immobilier accueille des entreprises artisanales, industrielles et commerciales. Trois bureaux sont actuellement disponibles.

Pour toute question, contactez-nous :
developpement@terredes2caps.com



Des espaces de coworking à l'interm@de

Vous êtes professionnel, association, étudiant,... et vous souhaitez travailler en dehors de votre domicile ? Vous avez besoin d'organiser des réunions, des rendez-vous ou suivre des formations ?

Les espaces de coworking de l'interm@de offrent un environnement idéal pour travailler ensemble, tisser des liens, échanger et innover. 8 places sont disponibles gratuitement, sur réservation. Vous pouvez également réserver une alcôve insonorisée, un amphithéâtre de 70 places, une salle de réunion de 12 places ou un bureau.

L'interm@de est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h ainsi que le samedi de 9h à 12h.

Conditions et réservations sur www.lintermade.fr
L'interm@de, 7 le Cardo à Marquise, à côté de l'hôtel communautaire
lintermade@terredes2caps.com | 03 91 18 20 00



ELLE EN PARLE !

Au sein de l'interm@de, nous proposons régulièrement un panel d'ateliers à destination des entrepreneurs et dirigeants de petites et moyennes entreprises : petit-déjeuner autour de la communication d'entreprise, atelier de co-développement, coaching pour apprendre à mieux communiquer et fonctionner avec les autres... Toutes les informations sont disponibles sur www.lintermade.fr.

Léa Varlet, responsable du service culture et innovation de La terre des 2 caps



LA TERRE DES 2 CAPS AGIT DURABLEMENT

Sensibilisation

Le café du tri : Se rappeler les bons gestes du tri

Autour d'un café, Julien, ambassadeur du tri de La terre des 2 caps, a accueilli le 29 novembre dernier à l'interm@de à Marquise, des visiteurs désireux d'en savoir plus sur le tri des déchets. Ce moment a permis de rappeler les bonnes pratiques, d'expliquer les raisons et les enjeux du tri tout en apportant des réponses concrètes aux questions des participants, plus motivés que jamais à trier correctement leurs déchets.

Pour amorcer la discussion, chaque participant a été invité à classer des déchets en les plaçant dans la poubelle qu'il jugeait appropriée. Les différents flux de déchets ont ensuite été présentés : le bac jaune pour le tri, le bac bordeaux pour les ordures ménagères, les colonnes bleues pour le papier et le petit carton, les colonnes vertes pour le verre, ainsi que les biodéchets destinés au composteur.



Dans un deuxième temps, les choix de tri ont été vérifiés et les éventuelles erreurs corrigées. Ensuite, un atelier de réflexion en groupe a été organisé autour de diverses thématiques liées à la réduction des déchets. Ensemble, ils ont échangé des idées sur les actions concrètes à mettre en place pour réduire la quantité de déchets produits au quotidien. Le débat a également porté sur les spécificités des modes de collecte des déchets : la collecte en porte-à-porte et la collecte d'apport volontaire. Enfin, l'accent a été mis sur la valorisation des biodéchets et le compostage.

Les participants sont repartis avec une vision plus claire des gestes à adopter pour une gestion plus durable des déchets.

Vous souhaitez vous aussi co-organiser un atelier de sensibilisation ?
Contactez-nous par mail :
service.dechets@terredes2caps.com



Jeter, pas question !

À l'occasion de la fête du réemploi et de la réparation, l'association Pique & Presse de Rinxent est intervenue à l'interm@de à Marquise pour animer une journée découverte et sensibilisation au zéro déchet.



Vitrine de l'économie sociale et solidaire, Pique & Presse travaille activement à l'insertion professionnelle et sociale à travers des initiatives axées sur la récupération, la réparation, et la vente d'objets de seconde main. L'association œuvre également pour la sensibilisation à l'environnement en encourageant les pratiques de réduction des déchets et la réutilisation des objets.

Les participants ont également pu réparer leur petit électroménager cassé ou en panne en partenariat avec le *Repair Café HDF*, mais aussi prendre part aux différents ateliers proposés : décoration, zéro déchet et recyclage créatif.

Association Pique & Presse, 5 rue Robert Schumann, Zone de la Maie à Rinxent
03 21 99 93 65
www.piqueetpresse.com

Colonnes d'apport volontaire

Un maillage optimisé

L'année 2023 a été marquée par un changement majeur dans les consignes de tri à l'échelle nationale.

En effet, dans un but de pouvoir à terme recycler tous les emballages, ceux qui étaient jusqu'alors encore positionnés dans les ordures ménagères résiduelles (bac bordeaux), ont été déviés vers le flux sélectif (bac jaune). Ce nouveau geste a permis aux éco-organismes¹ de massifier ces nouvelles matières afin d'avoir un stock suffisant pour le développement d'un process permettant leur recyclage.

Cette extension des consignes de tri a également eu pour avantage de simplifier et d'harmoniser les consignes de tri entre tous les territoires français, facilitant ainsi la compréhension et donc l'application du geste de tri.

Pour faire face à ces nouvelles consignes, le centre de tri vers lequel sont envoyés les déchets recyclables collectés par la communauté de communes a dû se moderniser. Les travaux se sont terminés en 2023, c'est pourquoi les tonnages de déchets sélectifs du territoire ont été triés dans divers autres centres, avant de retourner de nouveau au SEVADEC à Calais.

Par ailleurs, l'extension des consignes de tri a entraîné une augmentation du volume de déchets à collecter dans les bacs jaunes des usagers. Afin de compenser cette augmentation, la communauté de communes de La terre des 2 caps avait anticipé ces nouveautés en déployant sur tout le territoire plus d'une centaine de colonnes d'apport volontaire bleues à destination des papiers et cartons, dits fibreux. Ce nouveau dispositif a pour objectif la libération d'espace disponible dans les bacs jaunes des usagers (pour l'accueil des nouveaux emballages à valoriser) par déviation du flux fibreux des bacs vers les colonnes.

En 2023, le service déchets avait optimisé le maillage des colonnes bleues du territoire, en ajoutant une vingtaine de colonnes supplémentaires sur le territoire.

**CHEZ VOUS
TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS
SE TRIENT !**

Depuis le 1^{er} janvier 2023
TRIER devient + simple !

**EMBALLAGES : à déposer dans
le BAC ou la COLONNE JAUNE**

ET LES NOUVEAUX
Pots, barquettes, sachets, tubes, berlingots,
petits emballages métals (capsules, plaquettes...)

**PAPIERS ET CARTONS : à déposer
dans les COLONNES BLEUES
installées sur le territoire**

De nouvelles colonnes disponibles !
Cartons d'emballages alimentaires,
feuilles, enveloppes, cahiers,
magazines, journaux...

Tous les papiers
se recyclent !

CITEO
Donnez ensemble une
nouvelle vie à vos produits.

Communauté de Communes de La terre des 2 caps - Le Cardo 62250 Marquise
03 21 87 57 57 - service.dechets@terredes2caps.com - www.terredes2caps.fr

Malgré ce nouveau dispositif, le service a constaté que certains usagers pouvaient ponctuellement manquer de place pour le bon tri de leurs déchets sélectifs dans le bac jaune. La commission déchets ménagers s'est donc réunie en 2023 pour échanger sur cette problématique et a validé la mise en place de nouvelles colonnes jaunes à destination des déchets sélectifs pour que chaque commune du territoire puisse en être équipée d'au moins une. Un test avait précédemment été réalisé sur cinq communes du territoire et avait permis de confirmer ce besoin puisque les colonnes jaunes nouvellement positionnées étaient utilisées. Le dispositif a donc été généralisé au 1^{er} semestre 2024. N'hésitez pas à les utiliser si ponctuellement vous manquez de place dans vos bacs jaunes !



Trouvez un point d'apport volontaire près de chez vous grâce à notre carte interactive !

¹Un éco-organisme est en France une société de droit privé détenue par les producteurs et distributeurs pour prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP), la fin de vie des objets/équipements qu'ils mettent sur le marché.

Biodéchets

Le tri à la source



Au 2^e semestre 2023, la communauté de communes de La terre des 2 caps a lancé une étude pour l'optimisation du service déchets intégrant la gestion du tri à la source des biodéchets.

L'objectif : contenir l'augmentation des coûts tout en prenant en compte les obligations et les objectifs fixés par la loi.

En effet, le tri à la source des biodéchets est une obligation réglementaire. Autrement dit, les biodéchets ne doivent plus être mis dans le bac bordeaux (ordures ménagères). Par conséquent, si l'utilisateur dispose d'un jardin, il doit se munir d'un composteur pour y déposer ses biodéchets.

Les élus ont travaillé sur différentes actions et différents scénarios sur proposition du bureau d'étude. Ces échanges ont abouti à une proposition de réalisation de tests. Ceux-ci seront mis en place prochainement.

Test 1 : la collecte des ordures ménagères sera réalisée une fois toutes les 2 semaines à Réty et à Wierre-Effroy. Les usagers disposant d'un jardin devront donc se doter d'un composteur - s'ils n'en ont pas déjà un - car les biodéchets ne pourront plus être mis dans le bac bordeaux.

Pour les biodéchets plus sensibles, comme les déchets carnés par exemple, ou pour les usagers n'ayant pas de jardin, un bac d'apport volontaire de biodéchets sera mis en place dans chaque commune concernée.

Test 2 : le service réfléchit à la mise en place de composteurs partagés sur le domaine public, à Ferques et à Rinxent.

Lors de ces tests, des agents de La terre des 2 caps réaliseront des campagnes de sensibilisation en porte-à-porte afin de répondre aux interrogations des habitants et échanger sur les bons gestes du tri.



Vous souhaitez acquérir un composteur à tarif préférentiel ? La communauté de communes de La terre des 2 caps propose aux habitants plusieurs formats de composteurs : 400L, 570L ou 820L.

Faites votre demande directement en ligne sur www.terredes2caps.fr/je-commande-mon-composteur
Informations au 03 21 87 57 57

INFO TRI

La bouteille de gaz

Cet été, une bouteille d'hélium a été retrouvée parmi les déchets valorisables.

La communauté de communes a souhaité dénoncer cette incivilité via les réseaux sociaux dans le but de sensibiliser les usagers à l'importance du tri des déchets dangereux (bouteilles de gaz, piles...) pour non seulement protéger l'environnement mais aussi pour garantir la mise en sécurité des biens et des personnes.

Car rappelons-le, en raison du **risque d'explosion et d'incendie**, les bouteilles de gaz sont des **déchets dangereux**.

Il est donc interdit de les jeter à la poubelle ou de les déposer en déchèterie. Il appartient à l'utilisateur de retourner les bouteilles vides chez leur fournisseur.

Plus d'informations en déchèterie
ou au 03 21 87 69 99



Communauté de Communes de La t...

25 sept. · 🌐

[DÉCHETS]

Cette bouteille d'hélium a été retrouvée avec nos déchets valorisables 😞

⚠️ Bouteille de gaz = déchet dangereux (risque d'explosion, départ de feu...)

Cette incivilité peut provoquer :

- ➡ De graves accidents pour les agents
- ➡ Des dommages matériels considérables
- ➡ Des problèmes techniques dans les chaînes de tri
- ➡ Des retards dans la valorisation des autres déchets

📢 Et par conséquent des dépenses d'argent public supplémentaires qui pourraient pourtant être évitées par un simple geste !

Ces bouteilles sont refusées à la collecte en porte à porte ou en point d'apport volontaire, mais aussi en déchèterie. Quand elles sont vides, rapportez-les chez votre fournisseur.

#terredes2caps #déchetsdangereux #prévention



#Gaïa

NON 🚫 à la bouteille d'hélium dans les poubelles ou les colonnes d'apport volontaire !! ⚠️

Énergie verte

Forage d'essai en cours

Utiliser la géothermie pour chauffer ses bâtiments constitue un enjeu majeur pour la communauté de communes de La terre des 2 caps. Des tests sont en cours par l'intermédiaire de travaux de forage.

Un premier piézomètre¹ a été réalisé pour déterminer la présence d'une nappe. Le forage, d'une profondeur de 90m pour atteindre la nappe du Carbonifère, s'est révélé concluant. Tous les mètres, les sédiments ont été recueillis, mis en sac et annotés afin de déterminer les caractéristiques du sous-sol.

Une pompe d'essai a ensuite été posée pour la réalisation des premiers tests. Le pompage de la nappe a révélé un faible taux de rabattement. En d'autres termes, le niveau de la nappe a peu diminué suite aux prélèvements de l'eau à un débit 15m³/heure.

Les productivités observées étant encourageantes, les travaux d'un deuxième piézomètre ont démarré fin septembre. Son principal objectif est de déterminer le sens d'écoulement de la nappe.

Un troisième forage, le forage principal, doit ensuite permettre de déterminer la productivité réelle de la nappe, à débits croissants puis à débits constants. L'objectif est d'atteindre une productivité d'environ 75m³/heure afin d'alimenter les besoins de chaleur du complexe Capoolco et de l'hôtel communautaire. À terme, ce forage pourrait servir à la réinjection des eaux captées par la centrale géothermique.

¹Un piézomètre est un forage non exploité qui permet la mesure du niveau de l'eau souterraine en un point donné de la nappe.



Mobilité

Interreg
North Sea



Co-funded by
the European Union

MM*

La mobilité cyclable soutenue par l'Europe

La communauté de communes participe au projet européen *Mobility Makers (MM)* financé par le programme *Interreg North Sea* dont l'objectif est la coopération entre plusieurs territoires pour impulser les transitions environnementales.

Avec différents partenaires belges, néerlandais, suédois, danois et français (communautés de communes de Desvres-Samer et du Pays de Lumbres), La terre des 2 caps coopère pour développer des solutions de mobilité durable adaptées aux zones rurales par l'intermédiaire du projet « Mobility Makers ». Elle est accompagnée techniquement par Boulogne-sur-Mer Développement Côte d'Opale (BDCO).



Ce projet permettra le financement :

- d'une ingénierie de projets sur les mobilités alternatives,
- d'aménagements permettant de sécuriser les liaisons cyclables,
- d'équipements tels que des abris et des stationnements vélos.

Les aménagements prévisionnels sont les suivants :

1. La mise en place de consignes/box à vélos à l'arrière de la gare de Marquise-Rinxent, avec contrôle d'accès. L'alimentation électrique se ferait grâce à une solution autonome en énergie par l'intermédiaire de panneaux solaires photovoltaïques.
2. La sécurisation cyclable de l'itinéraire gare de Marquise-Rinxent vers le centre de Marquise, notamment des rues de Bouquinghen et du Gaz.

Plus d'informations à transition@terredes2caps.com
ou par téléphone au 03 21 87 57 57



De nouveaux stationnements vélos plus sécurisés à Capoolco

La communauté de communes a installé des consignes individuelles pour sécuriser le stationnement des vélos. Elles permettent de stationner son vélo à proximité du complexe Capoolco et de l'arrêt de bus de la ligne Boulogne-sur-Mer/Calais-Fréthun, en service depuis mars 2024.

Six emplacements sont disponibles. Chacun mesure 1,96m de longueur sur 1,80m de largeur et 1,44 m de hauteur.

Ces consignes sont dites auto-sécurisées : c'est à l'utilisateur d'apporter son matériel pour sécuriser le stationnement. À l'intérieur, une barre d'appui permet de fixer son vélo par l'intermédiaire d'un ou deux antivols. L'utilisateur peut ensuite procéder à une deuxième sécurisation en fixant un cadenas sur la porte. Un casier de rangement pour le casque est également prévu à l'intérieur.



Stationner son vélo : les règles d'or

1. Equipez-vous d'au moins un antivol en U. Un antivol fixe (ou de cadre) en complément est recommandé car très pratique pour un « arrêt minute » ou pour verrouiller la roue arrière. Deux antivols en U pour fixer son vélo restent une précaution utile.
2. Attachez le cadre et si possible la roue avant (plus facile à voler) à un point fixe. Accrochez votre antivol de préférence en hauteur (à 50 cm minimum du sol).
3. Faites marquer votre vélo : obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2021 lors d'achat d'un vélo neuf, le marquage consiste à graver sur le cadre du vélo un numéro unique et standardisé, référencé dans le Fichier National auquel la Police Nationale a notamment accès. Il permet la restitution des vélos à leurs propriétaires si le vélo est retrouvé après un vol.
4. Protégez vos roues et votre selle : préférez les axes antivol à mettre en lieu et place des serrages rapides.



La terre
des 2 Caps
à Vélo !

Aménagement-Urbanisme

État d'avancement du PLUi

Initiée en 2020, la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à l'échelle des 21 communes du territoire de La terre des 2 caps avance à grands pas.

Après plusieurs années de concertation et de travail collaboratif, les élus ont arrêté le projet de révision en conseil communautaire du 19 juin 2024.

La réunion publique du 23 mai 2024 a permis de présenter aux citoyens les enjeux clés de la révision du PLUi, pour une meilleure compréhension des contraintes législatives et de la stratégie politique du territoire :

- La loi Climat Résilience de lutte contre l'artificialisation des terres agricoles, naturelles, forestières
- Renouveler la ville sur la ville
- Recadrer l'urbanisation diffuse
- Protéger le patrimoine bâti traditionnel
- Protéger le patrimoine naturel et bocager
- Développer la mobilité en vélo
- Pérenniser l'activité économique
- Privilégier le logement pour la population locale

Durant 3 mois, le projet a été soumis à l'avis des 21 communes membres et des nombreux partenaires tels que l'État, la Région, le Département, la Chambre d'Agriculture, le Parc Naturel Régional, etc.

Le 25 septembre 2024, les élus ont de nouveau arrêté le projet de révision et soumis le document à enquête publique.

La réunion d'information du 29 octobre 2024 a permis de présenter les modifications principales du PLUi révisé proposé et d'annoncer le déroulement de l'enquête publique.

Pourquoi l'enquête publique est-elle importante ?

L'enquête publique est un moment important dans la révision du PLUi car elle permet de nouveau aux citoyens de donner leur avis et d'émettre des observations sur le projet arrêté.

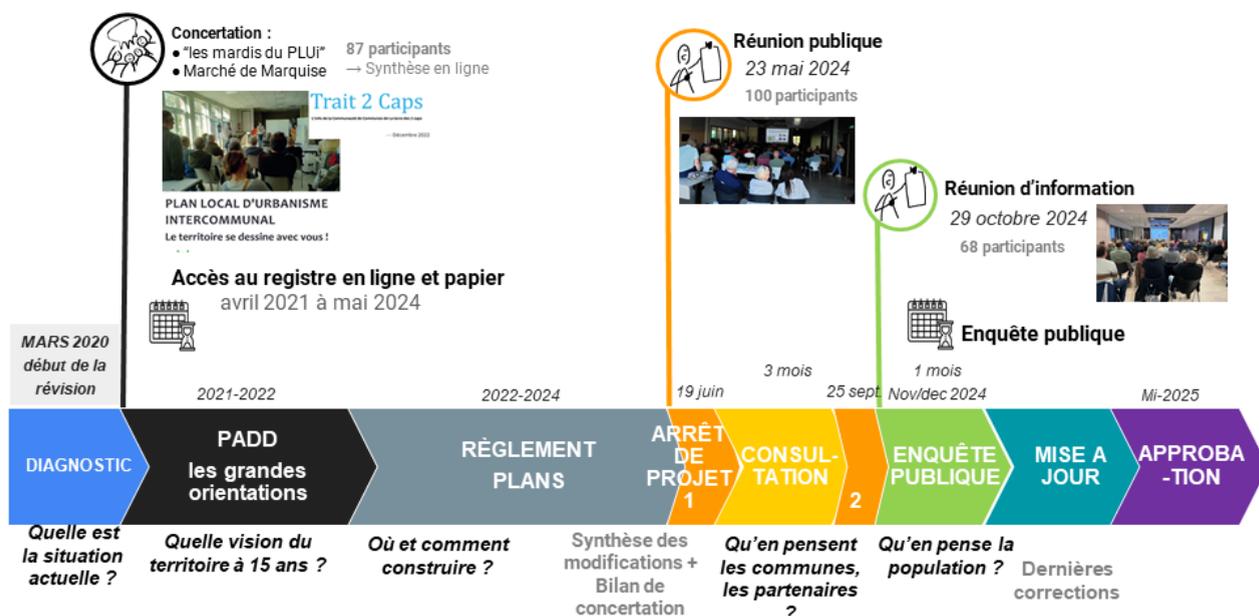
30 jours pour s'exprimer

Le dossier d'enquête (PLUi révisé) était consultable en version papier en mairies de Marquise, Audinghen, Ferques, Saint-Inglevert et Wierre-Effroy. Il était également consultable en version informatique au sein des autres mairies de La terre des 2 caps. Enfin, il était mis en ligne sur les sites internet de la communauté de communes et du registre dématérialisé : www.registredemat.fr/plui-cct2c-enquetepublique

Le public a pu déposer ses remarques concernant le PLUi révisé sur les registres d'enquête papier disponibles en chaque mairie de La terre des 2 caps, sur le registre dématérialisé, lors des 15 permanences de la commission d'enquête, par mail à une adresse dédiée ou par courrier postal à l'attention du Président de la commission d'enquête.

Une commission composée de trois membres désignés par le tribunal administratif de Lille a mené l'enquête publique. Sa mission : rendre un avis sur le projet, à l'aune des avis formulés (personnes publiques, communes, autorité environnementale) et des contributions du public déposées.

Les jours et heures de chaque permanence étaient précisés dans l'avis d'enquête affiché dans chaque mairie, publié sur les sites internet de la communauté de communes et du registre dématérialisé et relayé par les réseaux sociaux du territoire.



La terre des 2 caps UNE DESTINATION ATTRACTIVE

Dispositif des enquêtes

L'observatoire touristique de l'office de tourisme de La terre des 2 caps a mis en place un dispositif d'enquêtes du 22 août au 5 septembre 2024.

Ces enquêtes sont réalisées via des questionnaires administrés en ligne, lors de rencontres sur place ou par téléphone.

L'étude se base sur un panel sélectionné d'hébergeurs, de restaurateurs et d'équipements touristiques du territoire, qu'ils soient partenaires ou non de l'office de tourisme, ouverts durant la période d'enquête. L'objectif est de couvrir de manière représentative l'ensemble des 21 communes du territoire.

Les résultats sont analysés distinctement pour les mois de juillet et d'août. L'observatoire établit un comparatif à période équivalente à 2023.

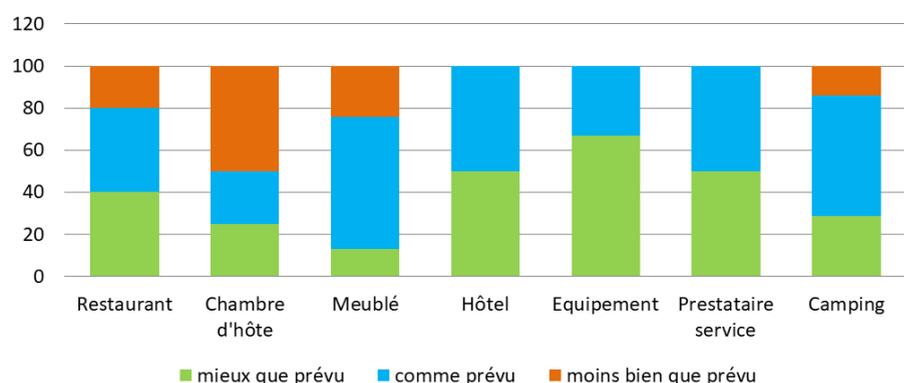
Une saison touristique 2024 en demi-teinte

Cette année, la saison touristique a été marquée par des résultats mitigés.

L'activité touristique du début de saison s'est révélée *comme prévue* par 47 % des répondants de l'enquête et *moins bien que prévue* par 41 % d'entre eux, en raison d'un démarrage tardif après le 14 juillet lié aux conditions météorologiques.

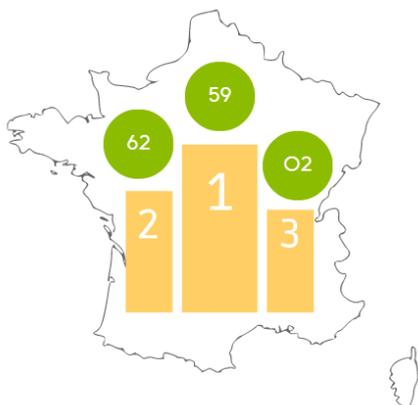
En revanche, le mois d'août s'est avéré *mieux que prévu* pour plus de 49 % des répondants, avec une bonne fréquentation durant le pont du 15 août. Le bilan d'août est très positif pour les sites de visite, les prestataires et les activités de plein air, affichant une fréquentation équivalente ou en hausse par rapport à 2023.

Appréciation globale de la saison estivale



Provenance de la clientèle

La clientèle française est toujours très présente sur le territoire, voire en progression pour la clientèle de proximité (moins de 2h de route) qui séjourne à la journée.



Les clientèles étrangères, quant à elles, demeurent fidèles au territoire. On observe une hausse de la fréquentation des visiteurs néerlandais et un retour des touristes britanniques.



LE CHIFFRE DE L'ÉTÉ

4780

solliciteurs

équivalent à 14 340 visiteurs

Les demandes à l'accueil de l'office de tourisme s'articulent principalement autour de la randonnée, de la nature et du besoin de se reposer.

Les prévisions pour l'arrière-saison s'avèrent plutôt optimistes avec des niveaux de réservations relativement stables.

Plus d'informations :
qualité.tourisme@terredes2caps.com

L'office de tourisme en route vers la Destination d'Excellence

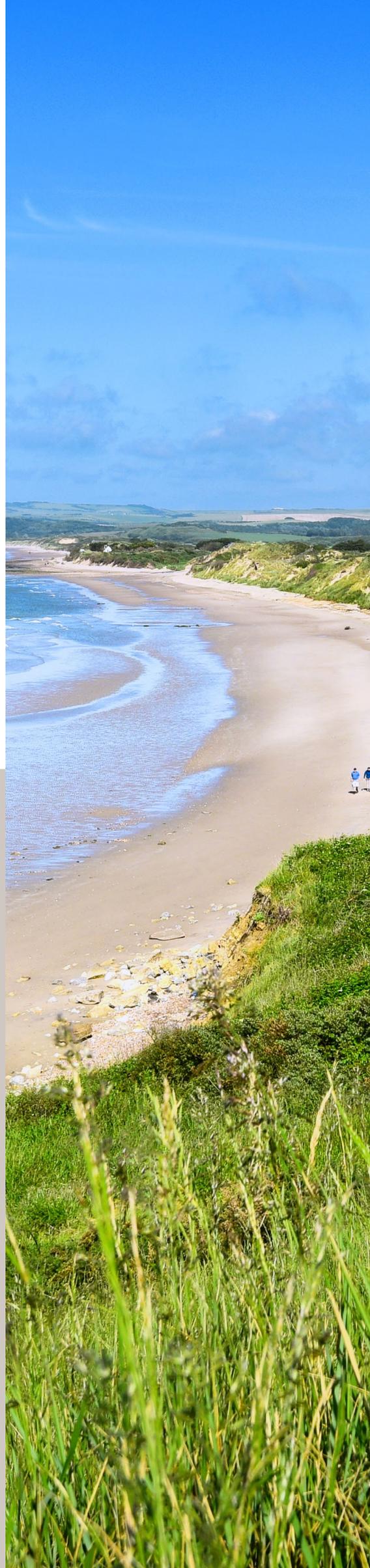
L'office de tourisme de La terre des 2 caps est une véritable vitrine du territoire touristique. Engagé dans l'amélioration continue de l'accueil des visiteurs, il se dirige à présent vers l'obtention du label *Destination d'Excellence*.

Ce label d'État est attribué pour une durée de 5 ans. La procédure d'obtention s'appuie sur un réseau de partenaires touristiques territoriaux et d'organismes évaluateurs habilités. Il remplacera progressivement le label Qualité Tourisme™ et sera opérationnel en 2025.

Pourquoi viser la Destination d'Excellence ?

L'objectif est de « garantir le haut niveau de qualité de l'accueil et des services proposés par les professionnels et acteurs du tourisme labellisés, ainsi que le haut niveau d'exigence appliqué par ces mêmes professionnels et acteurs en matière de développement durable et de protection de l'environnement ». (source Banque des territoires)

Les nouveaux critères éco-responsables comprennent entre autres des critères relatifs aux mobilités durables, à la sobriété numérique et énergétique, à la consommation d'eau ou à la gestion des déchets ou bien des critères d'information des publics en situation de handicap.



Le contrat de destination touristique du Grand Boulonnais

La communauté de communes de La terre des 2 caps, la communauté de communes de Desvres-Samer et la communauté d'agglomération du Boulonnais ont élaboré, en partenariat avec la Région Hauts-de-France, le Département du Pas-de-Calais, le Comité Régional du Tourisme et des Congrès des Hauts-de-France et l'Agence de Développement et de Réservation Touristique du Pas-de-Calais, un contrat de destination touristique pour la période 2024-2027. Ce contrat devrait être signé au 1^{er} trimestre 2025. Il a pour principal objectif de renforcer la cohérence et la synergie des politiques et interventions publiques en matière de développement touristique.

Il s'agit d'un partenariat visant à assurer le pilotage, l'animation et la mise en œuvre d'une démarche stratégique de développement touristique partagé. Les projets d'investissements touristiques publics ou privés répondant à cette stratégie partagée pourront ainsi être éligibles aux fonds tourisme de la Région Hauts-de-France.

Pour y parvenir, les partenaires mettent en place une convergence des stratégies, une approche méthodologique partagée et définissent les priorités d'actions lisibles via l'établissement d'une gouvernance efficace et une mise en cohérence des moyens et des initiatives des différents échelons de collectivités et d'organismes gestionnaires de la destination.

Convergence des stratégies de développement

Les stratégies de développement convergent autour de plusieurs axes :

- Développer le tourisme 4 saisons en rendant la destination attractive tout au long de l'année.
- Développer les activités indoor pour offrir des alternatives quelles que soient les conditions météorologiques.
- Développer le tourisme industriel et valoriser ainsi le patrimoine industriel de la région.
- Développer les mobilités douces et alternatives pour le respect de l'environnement.

Mais aussi : accompagner les offres existantes vers leur transition numérique et écologique.

Sur le plan numérique, l'accent est mis sur l'innovation et la gamification des offres. Sur le plan écologique, les efforts visent à poursuivre la transition vers un développement durable, que ce soit pour les activités ou les hébergements, afin de répondre aux défis sociétaux et environnementaux.



Des action prioritaires

Plusieurs actions ont été définies pour l'ensemble des segments de clientèle.

La première consiste à marketer les visites pour en faire de véritables expériences. Cela implique d'accompagner les hébergeurs et les porteurs de projets pour développer des offres insolites, de charme, segmentées et adaptées.

Ensuite, il est essentiel de renforcer l'attractivité et l'expérience culinaire par le développement de nouveaux concepts basés sur les produits locaux et l'accompagnement des producteurs pour mieux valoriser leurs produits. De plus, des offres contemplatives et originales seront créées avec la mise en place d'espaces de lecture de paysage et la scénographie des espaces d'accueil et de visite.

Enfin, une priorité est donnée au développement du segment de la clientèle d'affaires. Les socio-professionnels seront accompagnés pour développer et marketer l'offre de séminaires et de congrès tout en renforçant la notoriété de la destination auprès de cette cible spécifique.

CONTACT

Terre des 2 Caps Tourisme
Place de la Mairie - 62179 Wissant
www.terredes2capstourisme.fr
tourisme@terredes2caps.com
03 21 824 800

 Terre des 2 Caps Tourisme



Forteresse de Mimoyecques

Une saison riche en événements

Les 80 ans du bombardement de la Forteresse de Mimoyecques à Landrethun-le-Nord ont marqué cette saison 2024.

Samedi 6 juillet, les visiteurs étaient nombreux à participer à la commémoration émouvante dans les galeries de la Forteresse, accompagnés en musique par l'association *Culture en Harmonie* de Rinxent et la *Lyre Marquissienne*. Le site a également accueilli des expositions de véhicules militaires, costumes et objets d'époque présentés par les passionnés des associations *Les Boys de l'Oncle Sam* et *Tous aux abris 39-45*. Jean-Michel Leroy de l'association *Histopale* était également présent pour dédicacer son livre *La colline de la mort*. Des visites guidées, en partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels, ont permis aux visiteurs de découvrir le site sous un angle nature et histoire. Pour clore la journée, l'historien Hugues Chevalier a captivé l'auditoire avec son expertise sur les armes V.

Un autre moment fort de la saison a eu lieu vendredi 13 septembre lors de « la Veillée du Souvenir » au cimetière militaire canadien de Leubringhen. Après avoir assisté à la commémoration, les visiteurs ont rendu hommage aux soldats tombés il y a 80 ans en déposant une bougie sur chaque stèle. Cette soirée a rassemblé l'association *Histo Jeep Tour*, les *Sonneurs de la Côte* et des élèves et professeurs du collège Saint-Martin de Marquise. L'événement, organisé par la communauté de communes de La terre des 2 caps en partenariat avec la Commonwealth War Graves Commission, a précédé la cérémonie officielle de commémoration des 80 ans de la libération du canton de Marquise du dimanche 15 septembre.





Relais Information Service

La communauté de communes a actualisé les Relais Information Service (RIS) dans les communes du territoire. Installés depuis 2001, ces panneaux d'information présentent les plans des communes et de l'intercommunalité. Ils facilitent l'orientation et permettent de localiser les lieux publics et les défibrillateurs. Un QR-code intégré offre également un accès aux hébergements disponibles dans les environs.

Partenariat avec l'Éducation Nationale

Sur proposition de l'Éducation Nationale, la part collective du *Pass Culture* devrait être obtenue dans le courant de l'année 2025 pour la Forteresse de Mimoyecques.

L'objectif du *Pass Culture* est de permettre à tous les jeunes de développer, seuls ou en groupes, une sensibilité progressive et accompagnée à la diversité des pratiques artistiques et culturelles.

Il se décline aujourd'hui en deux actions complémentaires :

- une part individuelle pour tous les jeunes de 15 à 18 ans ;
- une part collective pour tout élève scolarisé dans un collège ou un lycée public ou privé sous contrat relevant des ministères en charge de l'éducation nationale, de l'enseignement agricole, militaire ou maritime.

La part collective du *Pass Culture* représente une étape supplémentaire et importante vers la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Elle renforce la dynamique partenariale des équipes pédagogiques des établissements scolaires avec les acteurs culturels pour construire des projets d'EAC.

Une professeure missionnée travaillera donc auprès du service Patrimoine pour faire reconnaître les valeurs pédagogiques du site de Landrethun-le-Nord.

Forteresse de Mimoyecques
à Landrethun-le-Nord | 03 21 87 10 34
mimoyecques@terredes2caps.com
www.forteresse-demimoyecques.fr

RÉOUVERTURE LE 12 AVRIL 2025

LE CHIFFRE DE LA SAISON

10 244

personnes ont visité la Forteresse de Mimoyecques en 2024



Les florales de Margot L'art de la bougie et des fleurs

C'est chez elle, à Leulinghen-Bernes, que Margot Lefebvre a fondé *les florales de Margot*. Spécialisée dans la création de bougies artisanales et de bouquets de fleurs en cire naturelle, elle propose une expérience sensorielle unique alliant esthétique et parfums floraux.

Des créations sur mesure

Margot veille à être à l'écoute de ses clients. Chaque création est unique et peut être personnalisée selon les demandes. « Comme chez les fleuristes, on compose le bouquet comme on veut », explique-t-elle.

Ses bougies en cire végétale de soja sont dotées de mèches en bois ou en coton, des matériaux naturels, tout comme ses bouquets de fleurs en cire ou ses fondants à faire fondre dans des brûle-parfum.



La créatrice fabrique elle-même les contenants des bougies en jesmonite, un matériau dérivé du plâtre qui sèche à l'air libre. Elle s'amuse à jouer avec les couleurs et à ajouter des fleurs séchées - telles que la gypsophile, l'eucalyptus et les herbes de la pampa - pour sublimer chaque bougie sculptée.

Où la trouver ?

Margot est présente sur les marchés locaux et les brocantes. *Les florales de Margot* sont également en vente à *Opale Boutique* à Rinxent, une boutique de créateurs qui met en avant le savoir-faire local.



Et ses créations ne se contentent pas d'être belles ! Elles diffusent une douce fragrance florale issue des parfums de Grasse. Un bouquet de fleurs en cire répand ainsi son parfum pendant six mois environ.



Des travaux à la crèche

Cette année, les services techniques ont profité de la fermeture estivale pour rénover les peintures de la salle de motricité.



Aussi, l'installation de stores extérieurs sur les grandes baies vitrées de la salle de restauration des enfants et du bureau de direction a permis de faire baisser la température de plusieurs degrés, de quoi rafraîchir petits et grands !





Devenir assistant(e) maternel(le)

Les assistants maternels sont des professionnels agréés par le Département via le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI). Ils accueillent généralement 1 à 4 enfants de moins de 3 ans, voire plus.

Ils peuvent exercer dans différents lieux : à leur domicile, en Maison d'Assistants Maternels (MAM) ou en crèche familiale.

L'assistant maternel accompagne les enfants dans leur développement, dans l'apprentissage, la découverte et l'éveil dans un environnement sécurisé et sécurisant en respectant le rythme et les besoins de celui-ci. Ce professionnel est également un soutien auprès des parents et une source de conseils bienveillants.

Tout en se basant sur la charte d'accueil du jeune enfant, l'assistant maternel offre un mode d'accueil familial. En effet, il propose des sorties à l'enfant, avec accord des parents, à la bibliothèque, au parc et aux ateliers du Relais Petite Enfance par exemple.

Vous souhaitez devenir assistant maternel ?

Le Relais Petite Enfance de La terre des 2 caps situé à Saint-Inglevert vous accompagne dans vos démarches : premiers renseignements, élaboration de votre projet, simulation de vos mensualisations, etc... Marjorie et Marion, les animatrices du Relais vous reçoivent sur leur temps de permanence, l'après-midi entre 13h30 et 17h30. Il est cependant fortement conseillé de fixer un rendez-vous par téléphone.

Relais Petite Enfance
14 route des Caps à Saint-Inglevert
03 21 33 64 82

De nouvelles actions à la Terre des P'tits Caps

L'établissement d'accueil de jeunes enfants *la Terre des P'tits Caps* à Marquise a enrichi son offre pour les familles dans le but de favoriser le bien-être des enfants.

Le café familial

Une fois par trimestre, le café familial offre l'occasion aux professionnels et aux familles de se retrouver. Les objectifs sont nombreux : partager un moment de convivialité, créer du lien entre les familles, favoriser l'échange, le dialogue, la discussion avec les professionnels, enrichir le lien de confiance avec les familles, leur permettre de dédramatiser certaines situations et apporter des réponses. Le café familial permet également d'aider à la parentalité, sensibiliser aux questions de santé publique, favoriser le travail de coéducation avec les parents et faire participer les familles aux actions de la structure.

La sieste à l'extérieur

Une autre nouveauté est l'introduction de la sieste à l'extérieur pour les enfants qui le souhaitent, à l'ombre, et lorsque la météo est adaptée (ni trop chaud, ni trop froid).

Les bienfaits de la sieste à l'extérieur sont reconnus et elle est de

plus en plus expérimentée dans les crèches, notamment pour l'amélioration de la qualité du sommeil, bien plus réparateur, et car elle améliorerait le système immunitaire. Les enfants ayant testé la sieste à l'extérieur se sont en effet très vite endormis, en connexion avec dame nature.

Les sorties au marché

Depuis septembre 2024, de tout petits groupes d'enfants sortent au marché une à deux fois par mois, selon la météo. Cette sortie en plein air permet la découverte des produits locaux et l'éveil des 5 sens de l'enfant mais aussi une ouverture aux autres qui favorise la socialisation.





La matinée parentalité

Lundi 16 septembre, l'équipe de Récré à Cap à Ferques, accompagnée de professionnels de la santé et de la petite enfance, a accueilli 61 parents et enfants autour d'ateliers de santé et bien-être.

Au programme : séances de yoga, sophrologie, ateliers de massage et de portage bébé, jardinage, confection de tisanes et de smoothies, stands de sensibilisation au livre et au langage signé et accompagnement de la Maison de la Solidarité (MDS).

Prochains événements :

Lundi 16 et mardi 17 décembre, les compagnies *Sur mesure* et *L'éléphant dans le boa* joueront le spectacle « les petites fenêtres » devant les enfants accueillis en crèches, les assistantes maternelles et les familles fréquentant le Lieu d'Accueil Enfants Parents à Marquise.



Innovation

L'interm@de a ouvert ses portes

Le 27 septembre dernier, Francis Bouclet, président de la communauté de communes, et les élus intercommunaux, ont inauguré l'interm@de, le nouveau tiers-lieu numérique de La terre des 2 caps à Marquise, en présence de Patrick Lévérino, sous-préfet, Laurence Prouvot, conseillère régionale et Marc Sarpaux, conseiller départemental. Cette inauguration a marqué le début d'une aventure numérique au service des habitants et des professionnels du territoire.

Le lendemain de l'inauguration, l'interm@de a ouvert ses portes au grand public en proposant des ateliers numériques, une conférence sur la thématique de la relation humaine à l'ère du numérique et des moments de convivialité et de découverte du lieu. Cette journée a également été l'occasion de nombreuses rencontres avec des entrepreneurs du territoire, des acteurs locaux et des usagers concernés par la fracture numérique. Les visiteurs ont manifesté leur intérêt pour le coworking ; plusieurs réservations ont été effectuées au cours de la journée.



Toute l'année, l'interm@de propose des événements et ateliers :

- Des ateliers numériques pour tous les âges et tous les niveaux
- Des projections de courts métrages et documentaires
- Des ateliers numériques et de coaching à destination des professionnels et entrepreneurs du territoire
- Des ateliers jeunesse mêlant créativité et sensibilisation aux dangers du numériques et des écrans.
- Des ateliers bien être et d'apprentissage à la déconnexion
- Des événements culturels, conférences, lectures
- Des ateliers en lien avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Retrouvez l'agenda sur
www.lintermade.fr
et réservez en ligne !

L'interm@de
Tiers-lieu de La terre des 2 caps



Prochains événements à l'interm@de

Samedi 14 décembre
à 10h

Durée : 2h
4€
Sur réservation



Sophro déconnexion

Avec Florence Péciaux, sophrologue professionnelle, découvrez des pratiques simples à utiliser au quotidien. Dans cet atelier sophro déconnexion, nous commençons par échanger sur la façon dont nous vivons avec les écrans, nos difficultés aussi. De cet état des lieux, nous faisons l'expérience des outils issus de la sophrologie qui permettent de reconquérir une véritable qualité de vie entre connexion et déconnexion.

Samedi 14 décembre
à 9h30

Durée : 2h
Gratuit
Sur réservation

Atelier numérique éducatif Ludo le robot

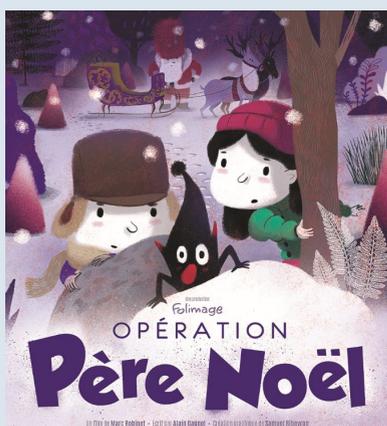
Apprenez les bases de la programmation avec *Scratch*, un langage visuel intuitif. Découvrez comment les robots fonctionnent, programmez des parcours ludiques et relevez des défis captivants en donnant des instructions simples à votre robot.

Samedi 21 décembre
à 10h

Durée : 30 min
Gratuit
Sur réservation

Court métrage Opération Père Noël

Âgé de huit ans, William est habitué à tout obtenir. Il demande comme cadeau le Père Noël en personne. Pour répondre à son fils, son père engage un chasseur renommé. Le souhait de William va-t-il mettre un terme à la magie de Noël ?



Zoom sur les retraites

À partir de 55 ans, il est conseillé de faire un point sur son relevé de carrière, procéder aux corrections si nécessaire et simuler le montant de sa future retraite. Vous vous interrogez sur votre dossier retraite ? Les agents France Services de La terre des 2 caps vous accompagnent et répondent à vos questions.

Pour organiser votre départ en retraite, connectez-vous tout d'abord au site de l'assurance retraite assuranceretraite.fr via un compte France Connect.



Distinction entre trimestres cotisés et validés

Trimestres cotisés : lorsque vous travaillez, de l'argent est prélevé et est versé aux caisses de retraites. Depuis le 1^{er} janvier 2014, pour valider un trimestre de retraite, il faut avoir gagné au cours de l'année l'équivalent de 150 fois le Smic horaire au 1^{er} janvier de l'année concernée. En 2024, ce montant correspond à 1 747,50 €, soit 6 990 € pour une année. Il est essentiel de comprendre que les trimestres ne sont pas calculés en durée travaillée, mais en fonction du montant cotisé.

Trimestres validés : ils correspondent à des trimestres attribués - donnés dans des cas très divers (chômage indemnisé, maternité/paternité, maladie, service militaire, etc) pour lesquels de l'argent vous a été versé mais où vous n'avez pas été prélevé.

Les trimestres validés permettent d'arriver plus rapidement au nombre de trimestres nécessaires pour partir à taux plein dès l'âge légal mais ils ne rentrent pas en compte dans le calcul du montant de la retraite.

Est-il possible de partir à l'âge légal si je n'ai pas tous mes trimestres ?

Oui. Dès l'âge légal, vous pouvez demander votre retraite mais une décote sera appliquée de manière définitive proportionnellement au nombre de trimestres manquants.

Puis-je partir avant l'âge légal si j'ai tous mes trimestres ?

Oui, mais pour cela vous devez répondre à plusieurs critères nécessaires pour un départ anticipé pour carrière longue :

- Avoir commencé à travailler avant 16, 18, 20 ou 21 ans et avoir 5 trimestres cotisés.
- Avoir un nombre minimum de trimestres cotisés en France, tous régimes confondus. Certains trimestres validés peuvent passer en cotisés dans la limite de 4. Pour cela nous vous invitons à effectuer une simulation.
- Déposer une attestation de départ anticipé pour carrière longue 9 mois avant votre départ en retraite auprès de l'Assurance Retraite. Cette dernière étudiera votre carrière et validera ou non votre demande de départ anticipé.

À noter qu'à partir de 67 ans, vous passez automatiquement en retraite à taux plein. En effet, à partir de cet âge, vous n'avez plus de décote d'appliquée. Le calcul se fera sur vos trimestres quel qu'en soit le nombre mais vous n'aurez plus de minoration.

Cas exceptionnel : les personnes en invalidité, percevant une pension d'invalidité, doivent demander leur retraite à 62 ans. Même si le nombre de trimestres nécessaires n'est pas atteint, le calcul se fera au taux plein. Attention, le dossier ne se fait pas automatiquement. Vous devez déposer votre dossier retraite auprès des différents organismes.

La retraite progressive

À partir d'un certain âge (voir tableau à droite) et avec au moins 150 trimestres validés, tous régimes confondus, vous pouvez réduire votre activité entre 40 et 80 % en demandant une retraite progressive. Le complément versé sera calculé en fonction du montant de votre retraite provisoire.

Au moment de votre départ à la retraite, vous effectuez un dossier classique de départ à la retraite.

Âge légal de départ à la retraite et nombre de trimestres requis

Année de naissance	Âge légal de départ à la retraite	Nombre de trimestres pour le taux plein
1962	62 ans et 6 mois	169
1963	62 ans et 9 mois	170
1964	63 ans	171
1965	63 ans et 3 mois	172
1966	63 ans et 6 mois	172
1967	63 ans et 9 mois	172
1968 et après	64 ans	172



Au cours de ces 5 mois, les différentes caisses vous demanderont des pièces complémentaires afin de que votre retraite soit calculée au plus juste en complétant l'ensemble de votre relevé de carrière. À l'issue de l'étude, une notification de retraite vous est envoyée (une par caisse). L'assurance retraite paie toujours à terme échu. Par exemple, vous êtes à la retraite le 1^{er} juin, le premier paiement interviendra vers le 9 juillet. Certaines caisses complémentaires comme l'Agirc Arrco paient dès le premier mois.

Trimestres d'éducation

Il est désormais possible de partager les trimestres d'éducation. Jusqu'alors, les trimestres d'éducation étaient automatiquement donnés à la mère. A présent, pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2010, vous pouvez remplir un formulaire dans les 6 mois suivant les 4 ans de l'enfant. Vous pouvez vous répartir les 4 trimestres comme suit :

- 2 trimestres pour chacun des parents ;
- 1 trimestre pour l'un et 3 pour l'autre ;
- ou 4 trimestres pour l'un des deux.

A noter que les 4 trimestres de maternité ne sont destinés qu'à la mère.

Des questions sur la retraite ? Vous souhaitez faire un point sur votre situation ? Contactez la France Services ou prenez rendez-vous directement sur assuranceretraite.fr.

Ouverture du droit à la retraite progressive et âge requis

Année de naissance	Ouverture du droit à la retraite progressive (âge)
du 01/01 au 31/08/1961	60 ans
du 01/09 au 31/12/1961	60 ans et 3 mois
1962	60 ans et 6 mois
1963	60 ans et 9 mois
1964	61 ans
1965	61 ans et 3 mois
1966	61 ans et 6 mois
1967	61 ans et 9 mois
1968 et après	62 ans

La demande se fait auprès de votre caisse régionale avec une attestation de l'employeur.

Délai de dépôt et modalités d'un dossier retraite

La date de départ à la retraite est fixé au 1^{er} jour du mois suivant l'âge légal requis. Par exemple, si vous avez 64 ans le 22 mai, votre date de départ sera le 1^{er} juin. Le dossier est à déposer 5 mois avant la date de départ.

Si vous faites une demande en ligne, un seul dossier suffit et il est automatiquement transmis à vos caisses complémentaires qui reviendront individuellement vers vous

Si vous faites un dossier papier, vous devez déposer un dossier par caisse.

Permanences France Service



Les partenaires locaux et nationaux vous proposent des rendez-vous directement dans votre France Services à Marquise.



Lundi matin : service social de la Carsat – 3646 dites *service social*

Lundi après-midi : AMIE du Boulonnais – 03 21 30 36 22

Mardi matin : Maison de la Solidarité de Saint-Martin-Boulogne – 03 21 10 20 70

Mardi après-midi : visio guichet CPAM – 03 91 18 20 00
Le 1^{er} et 3^e mardi du mois : conseillère en énergie FAIRE (Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale) – 03 21 87 86 31

Mercredi matin : Maison de la Solidarité de Saint-Martin-Boulogne, service accompagnement – 03 21 10 20 70

Jeudi matin : AMIE du Boulonnais – 03 21 30 36 22

Jeudi après-midi : Région, antenne de Marck, le 2^e jeudi du mois uniquement – 03 74 27 82 10.

Lors des campagnes déclaratives : services de la Direction Générale des Finances Publiques. Prise de rendez-vous directement sur impots.gouv.fr même pour ceux qui n'ont pas de compte.

Vendredi matin : visio guichet CPAM – 03 91 18 20 00

Vendredi après-midi : service social de la Carsat – 3646 dites *service social*

France Services de La terre des 2 caps
À l'interm@de - 7 le Cardo à Marquise
espace.services@terredes2caps.com | 03 91 18 20 00

Biblio2caps

Appel à bénévoles

Le réseau des bibliothèques *Biblio2caps* propose tout au long de l'année des animations au sein des 7 bibliothèques du territoire. Depuis quelques mois, nous accueillons des bénévoles qui animent des ateliers, des lectures ou des rencontres, selon leurs disponibilités et leurs envies.

Julie a donc lu aux enfants des histoires en anglais, Juliana en espagnol. Charlène est venue nous parler de son métier d'officiante de cérémonie laïque. Agathe a animé un atelier de développement personnel. Lucile a lu ses histoires préférées. Michel et Marie-Odile ont fait part de leur expérience de psychologue relative à des problématiques liées à la petite enfance.

Vous aussi, vous avez envie de proposer une animation ?
Contactez-nous par mail à biblio2caps@terredes2caps.com ou par téléphone au 03 21 87 57 57.

ELLE EN PARLE !

L'idée de pouvoir apporter ma contribution au développement culturel sur le secteur m'avait paru évidente. La lecture étant un moyen de voyager accessible à tous, j'ai naturellement proposé au réseau *Biblio2caps* de faire des lectures en anglais au sein des bibliothèques.
Julie – Habitante du territoire

Résidence-mission : Les arts du cirque à l'honneur



Graaaaaave...

Pour cette deuxième résidence-mission sur le territoire, la compagnie *Fais-Le Moi-Même* propose de s'intéresser à l'idée de gravité.



**Qu'est ce qui est grave ? Et qu'est ce qui est anodin ?
 Où trouver de la légèreté dans un monde grave ?**

Le phénomène de gravité, c'est ce qui invite à la chute mais c'est aussi ce qui nous maintient les pieds sur terre. On abordera donc le thème dans tous ses sens et avec plusieurs portes d'entrées : physique, philosophique, mais surtout poétique.

Et pour cela, la compagnie *Fais-Le Moi-Même* fait appel à Benoit Boutry, jongleur et artiste de *Stone Balance*, pour son travail sur l'équilibre, la chute, le mouvement.

Chloé Thorey continuera à déployer son processus de création basé sur la collecte de parole, le travail de plateau et la musicalité.

Ensemble, ils viendront interroger l'idée de risque, d'élan et de pesanteur en s'appuyant sur ce territoire fragile et contrasté. Et si ça tombe, c'est pas si grave...



Les résidences missions sont soutenues et financées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

JEUNESSE

Les marionnettes sont de retour !

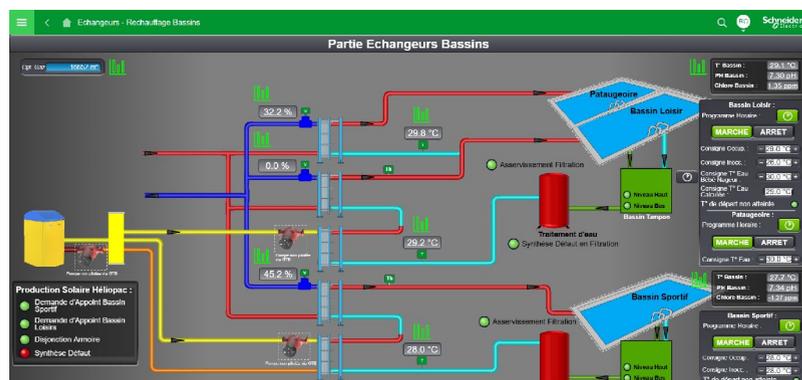
La semaine de la marionnette revient du 10 au 14 février sur La terre des 2 caps pour sa 14^e édition.
 Au programme : des spectacles et ateliers gratuits pour petits et grands !
 Ouverture des réservations le 20 janvier.
Programme complet sur www.terredes2caps.fr



Capoolco

Gestion Technique du Bâtiment

La Gestion Technique du Bâtiment (GTB), installée lors de l'arrêt technique de Capoolco en juin 2024, est un système destiné à optimiser le contrôle et la supervision des installations techniques du complexe. Le logiciel, pilotable et consultable à distance, permet de réguler de façon centralisée le chauffage, la température des bassins, l'éclairage et les centrales de traitement d'air, l'objectif étant de réaliser des économies d'énergie.



Pour mettre en place cette GTB, il a été nécessaire de remplacer l'ensemble des automates et d'ajouter des compteurs électriques et de gaz pour suivre de près les consommations énergétiques du complexe.



Achetez votre entrée en quelques clics !

Vous souhaitez acheter une entrée bien-être, recharger votre abonnement forme ou encore consulter votre solde d'entrées piscine ? Une borne automatique, située dans le hall d'accueil de Capoolco, vous permet d'effectuer ces opérations en quelques clics !

Vous pouvez également acheter vos entrées et vos pass, recharger un abonnement ou réserver un cours en ligne sur le site www.capoolco.fr, rubrique « réservation en ligne ».

Plus d'informations sur www.capoolco.fr ou par téléphone au 03 21 87 93 30



Une saison en or pour les joueuses du BAM

Félicitations aux joueuses de l'équipe U18 du club de Basket Ambleteuse-Marquise qui ont décroché cette année le prestigieux titre de Championnes Élites Régionales Hauts-de-France, après une saison très intense et presque parfaite comptabilisant 23 victoires pour 1 défaite. Une performance remarquable pour ce club de La terre des 2 caps qui compte 320 licenciés.

Basket Ambleteuse Marquise - BAM

LE FESTIVAL DE LA PHOTO DE PAYSAGES ET DE NATURE DU PAS-DE-CALAIS

Les Deux-Caps [PHOTOS FESTIVAL] PHOTOS DE PAYSAGES ET DE NATURE

03 MAI >
02 NOV
2025

> plus de **20 photographes**
250 photos exposées
en plein air sur les communes
du Grand Site de France Les Deux-Caps
> **Pas-de-Calais**

INFOS

www.lesdeuxcaps.fr
contactsiteledesdeuxcaps@pasdecalais.fr
03 21 21 62 22



Photo : Eric VOITTO

NOUS CONTACTER

Communauté de Communes
de La terre des 2 caps
Le Cardo 62250 MARQUISE

Horaires
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 13h45 à 17h15

Par tél : 03 21 87 57 57
Par mail : contact@terredes2caps.com

NOUS SUIVRE

Suivez l'actualité de la communauté de communes
et de ses équipements en téléchargeant
l'application mobile « Ma Mairie en Poche »



www.terredes2caps.fr

LaTerredes2Caps

Directeur de la publication : Francis BOUCLET
Rédaction et mise en page : service Communication
Impression : Imprimerie Leclerc - 12 000 exemplaires
Dépôt légal : À publication - n°ISSN : 1969-0584



Journal imprimé sur papier certifié PEFC 100%